



Section HYVIA

N° 7 9 novembre 2023

Changement de gouvernance chez HYVIA

Comment vivre ce changement ?

Jeudi 26 octobre 2023, une date pour Hyvia ! C'est l'annonce du départ du CEO fondateur et de l'arrivée d'un nouveau. Une nouvelle ère pour Hyvia ?

Ce que nous inspire la manière dont s'est passé ce changement de gouvernance :

Ce que l'on sait dire : c'est tout d'abord **merci au CEO fondateur** pour la création de cette JV !

Depuis notre arrivée chez HYVIA, nous avons tous souhaité donner le meilleur de nous-même pour que cette entreprise nous porte vers le succès.

Pour quel succès ? **Celui de mettre sur le marché au plus tôt des véhicules Hydrogène décarbonés utilisant un minimum de terres rares.**

Il y a eu l'intervention de la main de nos actionnaires pour changer le cours des choses, sur deux points : recadrage budgétaire et changement du CEO.

Nous comprenons que nos actionnaires aient décidé de limiter leur effort économique au plan fixé à l'origine.

Et en ce qui concerne le changement de CEO : pourquoi ? Quelles sont les attentes non comblées ?

Le réajustement économique en place justifiait-il de changer le capitaine ? Comment interpréter la soudaineté de ces annonces ?

Cela fait beaucoup de questions.

Evidemment, chacun peut avoir un avis.

Le SM-TE dénonce la brutalité de ce changement : départ le 26 octobre et arrivée du successeur le 6 novembre.

Où en sommes-nous des négociations ?

Au cours du CSE du 26 Septembre 2023 nous avons fait le point sur les priorités du dialogue social.

Nous avons à nouveau demandé la planification des négociations sur les 4 sujets prioritaires à nos yeux :

1. Budget des Œuvres sociales du CSE pour 2023.
2. NAO : Négociation annuelle obligatoires sur les rémunérations, le temps de travail, le partage de la valeur ajoutée dans l'entreprise, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
3. Fin de carrières du dispositif calé sur Renault afin de permettre aux anciens de Renault de poursuivre l'aventure Hyvia sans faire valoir leur lettre de réintégration.
4. Qualité de vie au travail

A ce jour la Direction n'a proposé aucun planning pour la tenue des négociations.

Hyvia est un corps social où chacun se respecte

Ce qui vient de se produire n'est pas à l'image du respect que nous attendons.

Nous avons besoin d'avoir le temps de dire au revoir aux personnes qui nous quittent, or ce n'est pas ce que nous vivons et c'est la raison pour laquelle nous sommes perturbés.

L'heure de la bienveillance en management n'est plus là. A qui le doit-on ? A quoi le doit-on ?

Le SM-TE, première force syndicale d'Hyvia et seul syndicat à avoir un Représentant syndical au CSE, vous invite à réfléchir à comment vous auriez souhaité qu'un changement puisse s'opérer dans le respect des personnes en place.

Nous refusons ces manières de faire et nous vous invitons à les contester de votre côté.

Pour cela nous vous invitons à vous manifester auprès de notre ancien CEO en lui écrivant un mail, accordez-lui ce que vous aimeriez que l'on fasse pour vous. Dites-lui que ce vous avez aimé chez Hyvia jusqu'au 26 octobre et ce que vous voulez conserver.

Hyvia, la suite :

Communiquez-nous ces points que vous appréciez dans notre entreprise et que vous souhaitez conserver.

Communiquez-nous ce que vous souhaitez changer.

Nous nous engageons à transmettre cela à notre nouveau CEO.

Où en sommes-nous de la réorganisation de l'ingénierie ?

- Annonce d'une réorganisation en juin 2023.
- Séminaire management en juillet.
- Contre-proposition émanant des protagonistes début septembre.
- Présentation des grandes lignes au CSE du 11 octobre.
- Quand aura-t-on l'annonce de la version définitive ?

N'oublions pas de vivre et de porter haut des valeurs de respect qu'une main a chahutées.

Une adresse courriel pour contacter vos représentants SM-TE au CSE d'HYVIA :

sm-te.hyvia@travaillonsensemble.org

Le syndicat SM-TE porte dans son nom « Travaillons Ensemble »

Choisissez cet état d'esprit

Devenez adhérent du syndicat SM-TE

Contact : 06.26.88.81.55 / sm-te@travaillonsensemble.org / [X @SyndicatSMTE](https://www.instagram.com/SyndicatSMTE)

Siège social : 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

Cliquez Adhérez : www.travaillonsensemble.org

Cotisation de base 33, 44, 55 €/ an (Ouvriers, ETAM, I & C)